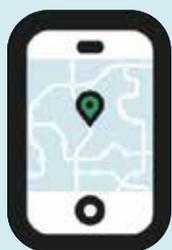


BELOEIL INFO

Nouvelles express de votre ville



GRATUITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF LOCAL!



Une entente a été conclue avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) afin d'offrir la gratuité du service local par autobus opéré par exo pour une durée de 10 mois. Ainsi, les lignes desservant uniquement les territoires de Beloeil et McMasterville, soit les lignes 20B, T80 et T81 en plus du service exo à la demande, sont entièrement gratuites.

La mise en œuvre de cette gratuité se fait selon une approche « porte ouverte ». Les usagers peuvent donc monter à bord des autobus du réseau local sans titre de transport ni preuve de résidence pour se déplacer partout à travers Beloeil et McMasterville, sans frais.

Consultez le beloeil.ca/transport-collectif pour tous les détails.

LES COLLECTES DE BRANCHES MAINTENANT SUR RÉSERVATION

Afin d'améliorer les impacts environnementaux des collectes de branches, celles-ci se font maintenant sur réservation. Les branches seront ramassées à la rue – UNIQUEMENT – chez les citoyens qui auront effectué une réservation en ligne, le jeudi avant la date du début de la collecte.

SECTEUR SUD

Collecte à compter du 3 octobre
Date limite de réservation: **29 septembre**

SECTEUR NORD

Collecte à compter du 17 octobre
Date limite de réservation: **13 octobre**

RAPPEL IMPORTANT

- Les branches doivent être déposées sur votre propriété, en bordure de la rue, au plus tard à 7 h la journée correspondant au début d'une collecte;
- Déposer vos branches (d'un diamètre de maximum 20 cm) devant votre propriété, l'extrémité taillée orientée vers la rue;
- Les collectes de branches effectuées par la Ville sont destinées uniquement à des travaux d'élagage mineurs (4 pi x 8 pi x 4 pi).

Pour connaître tous les détails et pour réserver, visitez le beloeil.ca/branches.

NOUVELLE PLATEFORME DE PARTICIPATION JE PARTICIPE

La plateforme de consultation jeparticipe.beloeil.ca se veut un portail virtuel visant à faciliter les échanges avec les citoyens et leur participation à la vie municipale. Les citoyens y seront amenés à s'informer et participer à l'élaboration de projets municipaux et faire connaître leur opinion. La plateforme peut être utilisée dans différents contextes, par exemple pour un simple sondage éclair sur leur appréciation, jusqu'à une consultation en plusieurs étapes sur un projet d'urbanisme.

Les citoyens sont invités à se créer dès maintenant un compte utilisateur sur jeparticipe.beloeil.ca afin de participer aux consultations en ligne menées par la Ville.

Les citoyens ayant participé à un projet de consultation en ligne seront automatiquement inscrits à un concours pour gagner un des deux iPad, dont le tirage aura lieu le 15 décembre prochain.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT À VOTRE TABLE DE QUARTIER!

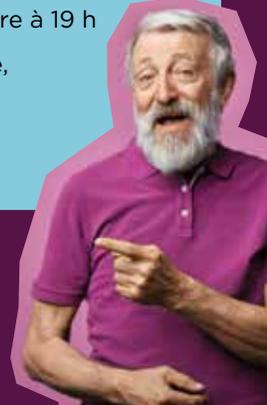
Les tables de quartier ont pour objectif d'inciter les citoyens à s'exprimer afin de permettre aux élus de mieux les entendre et de brosser un portrait plus clair de la situation dans le quartier.

Voici les dates des prochaines tables de quartier :

- District 3 des Villas: jeudi 22 septembre à 19 h
- District 6 du Tournesol: jeudi 29 septembre à 19 h
- District 4 des Bosquets: jeudi 13 octobre à 19 h
- District 7 des Bourgs: jeudi 10 novembre à 19 h

Pour plus de détails et pour vous inscrire, rendez-vous dans la section Tables de quartier de la plateforme jeparticipe.beloeil.ca.

Je **PARTICIPE**
MES idées, MON opinion, pour MA Ville.



ÉCOCENTRE RÉGIONAL HEURES D'OUVERTURE

L'écocentre régional est situé au 60, rue Fisher, dans le secteur industriel de Mont-Saint-Hilaire. Une preuve de résidence est requise.

Heures d'ouverture

Jusqu'au 31 octobre :

- Jeudi et vendredi de 10 h à 18 h
- Samedi et dimanche de 9 h à 16 h

Du 1^{er} novembre au 31 décembre :

- Vendredi au dimanche de 9 h à 16 h

À noter que l'écocentre de Beloeil a cessé toutes ses activités depuis le 12 décembre dernier.

Pour connaître le nombre de voyages permis et les tarifs, consultez le mrcvr.ca/ecocentre.



RECYCLAGE DU VERRE SERVICE POINT DE VERRE AU MAIL MONTENACH

Saviez-vous que nous avons sur le territoire de la Ville un conteneur pour recueillir le verre transparent et coloré?

Le conteneur est situé dans le stationnement du Mail Montenach (600, boul. Sir-Wilfrid-Laurier) près des rues Duvernay et Lechasseur.

Les citoyens peuvent déposer leurs bouteilles et pots de verre.

VOUS AVEZ UN CHAT OU UN CHIEN?

Il est obligatoire d'enregistrer votre chat ou chien avec une médaille afin d'être conforme au règlement municipal, mais surtout pour augmenter les chances de retrouver un animal égaré. Un numéro unique est assigné à chaque médaille et est inscrit dans un registre informatisé, ce qui facilite grandement la gestion des animaux perdus.

Pour plus d'informations ou pour enregistrer votre animal : beloeil.ca/animaux ou 450 467-2835, poste 2835.



COLLECTE DE FEUILLES ET CHAUME

Les collectes automnales de feuilles mortes, chaume et brindilles auront lieu aux dates suivantes :

SECTEUR NORD	SECTEUR SUD
22 septembre	29 septembre
6 octobre	13 octobre
20 octobre	27 octobre
3 novembre	10 novembre
17 novembre	24 novembre



Les sacs de plastique vert ou noir ne sont plus acceptés depuis le 1^{er} janvier 2022 et ne seront donc pas ramassés.

ATELIER GRATUIT À LA FORÊT NOURRICIÈRE

LE 8 OCTOBRE DE 13 H À 17 H

Joignez-vous à nous pour un atelier à la forêt nourricière de Beloeil au coin des rues Lechasseur et Duvernay, le samedi 8 octobre entre 13 h et 17 h. Vous y découvrirez les végétaux comestibles qui y ont été aménagés et pourrez prendre part aux actions de préparation du site pour la fin de la saison, à certaines plantations et à l'amélioration de certains aspects du site. Petits et grands sont les bienvenus.

Nous serons en compagnie de Wen Rolland, un spécialiste de l'aménagement comestible et écologique. Vous pouvez également apporter votre lunch pour dîner sur le site avant le début des activités.



STATIONNEMENT HIVERNAL :

INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES!

Rappel : le stationnement de nuit est interdit en tout temps du 1^{er} décembre au 31 mars, entre 2 h et 7 h. Toutefois, la levée de cette interdiction pourrait être décrétée lors de certaines nuits. C'est votre responsabilité d'être informé!

Les citoyens souhaitant se stationner dans la rue la nuit doivent obligatoirement vérifier quotidiennement si l'interdiction est en vigueur ou est levée.

Les citoyens peuvent s'informer des levées d'interdiction de deux façons :

- » En s'abonnant aux alertes municipales à beloeil.ca/alertes, pour recevoir une notification par courriel ou par texto. Assurez-vous de cocher la case stationnement de nuit dans vos préférences;
- » En appelant le jour même dès 18 h à la ligne info-déneigement : 450 464-8263.

DERNIÈRE VENTE-DÉBARRAS DE L'ANNÉE LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE

Ne manquez pas la dernière vente-débaras de l'année, qui aura lieu les 1^{er} et 2 octobre prochain! Vous pouvez communiquer par courriel à reception@beloeil.ca ou au 450 467-2835, poste 0 afin de publier sur le site Web de la Ville votre adresse ainsi qu'une courte description des objets à vendre avant le vendredi midi précédent la vente-débaras.

Consultez le beloeil.ca/vente-debarras pour les détails.

